



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°DCM2024\_106**  
**TABLEAU DES EFFECTIFS**

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 octobre, le Conseil Municipal de la Commune des Hauts-d'Anjou dûment convoqué le 9 octobre 2024, s'est réuni en salle du conseil de la commune déléguée de Champigné, sous la présidence de Madame Maryline LÉZÉ, Maire.

Conseillers en exercice : .....43  
Conseillers présents : .....27  
Pouvoir(s) : .....7  
Votants : .....34

**Conseillers présents** : LÉZÉ Maryline, BASTARD Estelle, POMMOT Michel, LANGLAIS Véronique, DRIANCOURT Marc-Antoine, SANTENAC Rachel, BERNIER Catherine, BURON Christelle, PAULY-MOREAU Noémie, BOUDET Marie-Christine, FOUIN Dominique, JAMIN Grégoire, BRICHET Stéphane, THEPAUT Michel, LAURIOU Jean-Yves, CHIRON Jacky, PERTUISEL Roselyne, RIVENEAU Annie, JOUANNEAU-FERRON Laetitia, FOUIN Marion, KLEIN Bernadette, BOURRIER Alain, LEMAIRE Hélène, AUBRY François, BRIAND Tony, POLPRÉ Charlène, GOURMEL Jacques,

**Conseillers absents ayant donné pouvoir :**

FRANCOIS Marie-Jeanne a donné pouvoir à BASTARD Estelle,  
MASSEROT Christian a donné pouvoir à JAMIN Grégoire,  
NOILOU Jean-Claude a donné pouvoir à SANTENAC Rachel,  
CHABIN Nathalie a donné pouvoir à BERNIER Catherine,  
MASSE Stéphane a donné pouvoir à JOUANNEAU-FERRON Laëtitia,  
RICHARD Maud a donné pouvoir à RIVENEAU Annie,  
BODIN Freddy a donné pouvoir à LEMAIRE Hélène,

**Conseiller excusé n'ayant pas donné de pouvoir :** Alain MARTIN

**Conseillers absents :** BERTIN Jérémy, CHATILLON Jean-Yves, LÉOST Marie-Hélène, FLAMENT Sophie, GUILLOT Jean-François, BESSON Bernard, BOULLIER Marine, DESPORTES Philippe,

**Secrétaire de séance :** BOUDET Marie-Christine

DELIBERATION N°DCM2024\_106

Tableau des effectifs

Rapporteur : Christelle BURON

Afin de répondre aux besoins des services publics offerts par la commune des Hauts-d'Anjou, il convient de modifier un poste du service enfance.

Considérant le besoin **d'ajouter une filière et les grades mini-maxi au poste permanent** suivant :

Service	Grade minimum	Grade maximum	Possibilité pourvoir emploi par contractuel	Date de suppression / création	Annualisé	Temps de travail	Nombre de postes concernés
Enfance	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	OUI	Suppression 15 octobre 2024	OUI	35/35	1
	Adjoint technique / ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe / ATSEM principal 1 <sup>ère</sup> classe	OUI	Création 15 octobre 2024	OUI	35/35	

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la fonction publique, notamment ses articles L313-1, L332-8 à L332-14 et L332-23;

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 10 octobre 2024 ;

Considérant que les crédits sont inscrits au budget de la collectivité ;

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- De modifier le tableau des effectifs en conséquence ;
- D'autoriser le recrutement d'agents contractuels sur ce poste ;
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente à l'unanimité**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme  
A Champigné, le 18 octobre 2024

Maryline LÉZÉ  
Maire des Hauts-d'Anjou



*Certifié exécutoire par le Maire*

*Compte tenu de la transmission en Préfecture le 18 octobre 2024*

*Et de la publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 18 octobre 2024*

*Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes - sis 6, rue de la Gloriette, 44000 Nantes - dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.*